

RÉSOLUTION 23R-25

Fournir des informations régulières sur les améliorations des processus et les mesures de réduction des coûts prises par le Rotary

Soumis par : Rotary club de Maebashi, district 2840 (Japon)

1 ATTENDU QUE le Conseil de législation 2022 a voté une augmentation significative
2 des cotisations sur la base des informations fournies par le Rotary International
3 dans les prévisions financières à cinq ans,

4
5 ATTENDU QUE l'amendement 22-46, « Augmenter les cotisations », que le conseil
6 d'administration du Rotary a proposé, a été adopté après un débat intense et un
7 vote de 285 voix pour et 205 contre. La voix de ceux qui ont voté contre cet
8 amendement, soit 41,8 pour cent des votes, ne devrait pas être dénigrée. Nous
9 pensons que la discussion animée sur l'amendement 22-46 peut être due au fait que
10 les prévisions financières à cinq ans n'étaient pas convaincantes pour de nombreux
11 délégués, car elles ne fournissaient que des prévisions de revenus et de dépenses,
12 mais ne contenaient pas de plan de dépenses spécifique,

13
14 ATTENDU QUE les prévisions financières à cinq ans indiquent que le conseil
15 d'administration et le Secrétariat du Rotary continueront à étudier et à améliorer les
16 processus, et à réaliser des économies. Elles ne précisent cependant pas quelles
17 mesures seront prises pour réaliser ou évaluer ces études,

18
19 ATTENDU QUE le conseil d'administration du Rotary devrait rendre compte
20 chaque année à tous les clubs et districts, indépendamment des prévisions
21 financières à cinq ans, des mesures spécifiques qu'il prend pour améliorer les
22 processus et réduire les coûts.

23
24 Le Rotary International demande à son conseil d'administration de fournir des
25 informations régulières sur les améliorations des processus et les mesures de
26 réduction des coûts prises par le Rotary.

(Fin du texte)

EXPOSÉ DES MOTIFS

27 L'objet de cette résolution est d'exiger des rapports réguliers sur les examens des
28 processus et les réductions de coûts. Ces rapports aideraient à maintenir un
29 équilibre sain entre les revenus et les dépenses, une dynamique qui n'est pas
30 correctement prise en compte dans les prévisions financières à cinq ans sur
31 lesquelles les augmentations de cotisations du Rotary sont actuellement basées.

1 Les principales parties prenantes du Rotary, ses clubs, exigent une vraie
2 transparence du conseil d'administration et du Secrétariat du Rotary pour leurs
3 efforts de gestion, qui contribuerait grandement à améliorer la qualité et la
4 crédibilité des débats au Conseil de législation sur les amendements relatifs aux
5 cotisations.

IMPACT FINANCIER

6 Cette résolution n'a pas d'impact financier significatif pour le Rotary. Il n'y aurait
7 pas de coût significatif à fournir des informations régulières sur les améliorations
8 des processus et les mesures de réduction des coûts prises par le Rotary.